



# Comité Interprofessionnel du Bois Energie

---

## Rencontres des animateur bois-énergie

14-15 novembre 2013 - PARIS

### RESUME de l'atelier 3

#### Atelier 3. Mobilisation des industriels (dont les agriculteurs)

- différentes démarches expérimentées
- leurs atouts et faiblesses
- documents de communication élaborés/à élaborer
- pistes d'amélioration

Animateur/Référent : Laura PAIS (Atlanbois)

Secrétaire : Elodie PAYEN (CIBE)

---

#### 1. Prendre conscience des spécificités des industriels et agriculteurs :

- ont **peu de temps**
- ont des **compétences** techniques/administratives/financières plus ou moins développées **en interne**
- ont **besoin d'efficience** et de réponses concrètes
- Très exigeants sur la **rentabilité** des projets (amortissement en 5-7 ans ou passage par un investisseur qui propose projet « clé en main »)
- Possèdent des **process souvent compliqués** à analyser avec les outils classiques de l'animateur (ratios)

#### 2. Développer des modes de mobilisation et de soutien adaptés :

- Amorcer via des **visites** d'installations existantes (faire se rencontrer les industriels entre eux qui parlent le même langage) et via la diffusion de **fiches de projets**  
Exemple : sur le site de l'ADEME Auvergne des fiches de projets financés dans le cadre d'un BCIAT sont mises en ligne : <http://auvergne.ademe.fr/domaines-dintervention/energies-et-matieres-renouvelables/bois-energie>
  - S'appuyer sur les **têtes de réseau reconnus et légitimes** dans le domaine de votre secteur :
    - o **Représentants du monde industriel au sens large** (CCI (cellule environnement), Chambres d'Agriculture, de l'Industrie, des métiers, Interprofession du bois, ZAC, club d'entreprises, Syndicats patronaux (agro-alimentaire), DREAL, Comité d'expansion, Pépiniéristes, Horticulteurs, Fédération Française du Bâtiment, CAPEB,...)  
Mais aussi :
    - o **Amont** de la filière (syndicat de propriétaires forestiers, groupements forestiers, ONF, CRPF, coopératives forestières, représentants du monde du déchet,...)
    - o **Aval** : (Délégués potentiels de projets comme Dalkia, Cofely, EDF Optimal solutions, Bailleurs sociaux,...)
-



# Comité Interprofessionnel du Bois Energie

---

- **Financeurs** (ADEME, Région, Conseil général,...)
- **Professionnels de l'énergie** (BET, EIE, Syndicats d'énergie, CAUE,...)
- **Collectivités** (Pays, Communautés de communes, PNR,...)
- Représentants de **l'Etat** (DRAAF, DREAL, DRIEE...)

Et les alimenter régulièrement en informations.

Exemple :

L. PAIS explique que sur la Mayenne un travail a été mené par le Conseil Général et la CCI pour mobiliser les entreprises fonctionnant au fioul et au propane et leur proposer de réfléchir à une amélioration de cette situation. Les projets correspondaient à des puissances de chaudière maximum de 200 kW. Les coûts énergétiques ont été estimés à partir des puissances. Les animateurs ont été sollicités en soutien.

- **Adapter la note d'opportunité/Rechercher des références** similaires
- Mettre en valeur la possibilité d'analyse globale sur **l'optimisation de consommation d'énergie** de leur process et de leur bâtiment (étude de faisabilité financée...)
- Faire comprendre la spécificité d'un projet bois-énergie qui **nécessite des compétences externes** à l'entreprise
- Faire appel à des **professionnels compétents** :
  - **Constructeurs** de chaudières
  - Bureau d'études thermiques (**BET**)
  - **Approvisionneurs**

Et les faire se rencontrer avec le maître d'ouvrage et entre eux (**décloisonnement**).

Exemple :

C. PENAUD (Communes forestières 83) fait part de son expérience sur une chaudière bois/vapeur pour process industriel. On ne parle alors plus de production de kWh mais de tonnes de vapeur produites par heure. Dans ces conditions une NO classique n'est pas envisageable. Alors, il a produit une **note de cadrage générale** puis fait appel à BET et s'est tourné vers le **constructeur** Compte R. pour le faire intervenir au côté d'un approvisionneur, également.

→3,5 MW de chaudière bois installée

### 3. Mettre en avant vos plus-values :

- Connaissance de la filière approvisionnement
- Connaissance des aides financières mobilisables (BCIAT)
- Connaissance des acteurs compétents localement
- Capacité à mettre en valeur le côté écologique du bois-énergie de façon neutre
- Apport de la méthodologie dans la mise en œuvre du projet

### 4. Débat sur le « démarchage »

Certains animateurs ne considèrent pas qu'aller « vendre » le bois-énergie fait partie de leur métier et qu'il faut compter sur l'effet « tâche d'huile » des projets qui fonctionnent bien.



## Comité Interprofessionnel du Bois Energie

---

Un compromis peut être trouvé néanmoins en faisant de la communication sur ces projets réussis, par exemple, en effet, le bois-énergie a des intérêts autres qu'économiques (environnemental et social) que l'animateur peut mettre en valeur de façon neutre.

Les approvisionneurs et vendeurs de matériel ont toute leur place pour effectuer, quant à eux, le démarchage plus classique des maîtres d'ouvrage.

### 5. Types d'industries cités par les participants à l'atelier :

- Agroalimentaire (laiteries,...)
- Elevage d'animaux (poules, cochons, salle de traite,...)
- Serres

Attention à problématique d'apport à CO2

JM. SARION a identifié un manque de pertinence au-delà de 10 MW malgré les CEE.

- Distilleries
- Séchage de bois bûche, de maïs,...
- Hôtellerie

### 6. Documentation

E. PAYEN rappelle que le **Cahier du Bois-Energie** n°36 de décembre 2007, celui d'octobre 2010 (n°48) et celui de juin 2013 (n° 60) abordaient respectivement :

- le bois-énergie dans l'industrie
- développement du bois-énergie dans de nouveaux secteurs industriels
- le bois-énergie dans les laiteries

Pour se les procurer, aller sur le site du Bois International : <http://boisinternational.com/>

De plus, un colloque sur le sujet a été organisé à Nantes en 2010, toutes les présentations sont en ligne ici :

[http://www.cibe.fr/colloques-organises-par-cibe-colloque\\_117\\_fr.html](http://www.cibe.fr/colloques-organises-par-cibe-colloque_117_fr.html)

**Idées pouvant être approfondies par la commission « Animation Bois-énergie » du CIBE :**

- ➔ Développer des ratios-types dans des domaines industriels particuliers ?